



N° 000 003 /MMAFP/SG/2026

Conakry, le 30 06 2026

COMMUNIQUÉ D'INFORMATION

Objet : Licenciement de 6 678 agents

Le Ministère de la Modernisation de l'Administration et de la Fonction Publique informe qu'à la suite d'un processus de contrôle administratif rigoureux, conduit conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et dans le cadre de la poursuite des réformes engagées pour renforcer l'efficacité, la transparence et la performance de l'administration publique, **il a été procédé au licenciement de 6 678 agents de la fonction publique** issus de divers services de l'administration publique. Cette opération s'inscrit dans un processus continu d'assainissement dans la dynamique de refondation de l'État engagée par le Président de la République, Monsieur Mamadi Doumbouya.

Elle fait suite à la mise en opération d'un nouveau système modernisé de gestion automatisée, de contrôle et de suivi des statuts et de la position administrative des agents de l'État, qui permet aujourd'hui un contrôle rigoureux des effectifs et une maîtrise de la masse salariale.

Les vérifications effectuées ont permis de constater diverses situations d'irrégularité, notamment des abandons de poste, des absences prolongées injustifiées, des cas de décès non déclarés ainsi que d'autres situations incompatibles avec le maintien des intéressés dans les effectifs de la fonction publique.

Le Ministère réaffirme son engagement à :

- poursuivre les réformes visant à bâtir une administration moderne, efficace, intègre et résolument tournée vers le service des citoyens ;
- rétablir l'équité entre les agents qui assurent effectivement leur service et ceux qui ne se présentent pas à leur poste ;
- renforcer la confiance des citoyens dans l'administration, en mettant fin aux pratiques contraires à l'éthique et au service public.

Le Ministère invite l'ensemble des agents de l'État à la responsabilité et au professionnalisme pour bâtir ensemble une administration au service du peuple guinéen.

Le Ministre

Faya François BOUROUNO

